

Certificat généalogique

délivré conformément à la décision 2005/379/CE de la Commission pour les échanges intracommunautaires par le Herd-Book de la race bovine Limousine, tenant le livre généalogique par délégation de France Limousin Sélection, organisation d'élevage officiellement reconnue au titre de la décision 84/247/CEE



Délivré pour l'animal : **ELEPHANT** de race **Limousine** de sexe **Mâle** identifié par 2 boucles auriculaires portant le n°FR **5500913383**
 Inscrit en section principale de la classe Pur-Sang Qualification : **Reproducteur Jeune**

Né(e) le : 17/01/2009

Naissseur

MARTRES ANDRE
 FERME DE LAMERMONT
 55250 LISLE EN BARROIS

Propriétaire : MARTRES ANDRE

FERME DE LAMERMONT
 55250 LISLE EN BARROIS

BARTHEZ né le : 24/10/2006 N° d'inscription : FR 1932597162 Qualification : Reproducteur Jeune	Père OLLA né le : Qualification : Reproducteur Reconnu Veaux Sevrés	Grand-père paternel N° d'inscription : FR 98084914
UJAVA née le : 14/05/2003 N° d'inscription : FR 5500431821 Qualification : Reproductrice Reconnue	Mère IMPERIAL né le : 10/01/1993 N° d'inscription : FR 8793000421 Qualification : Reproducteur Recommandé Veaux Sevrés	Grand-père maternel N° d'inscription : FR 8793000421

Fait à Lanaud, le 02/04/2010

Le responsable de l'élevage du HBL,



Sébastien STAMANE

	animal	père	mère	gpp	gmp	gpm	gmm
PN	51	49	43	ND	45	39	ND
P120	244	210	216	ND	174	231	ND
P210	419	325	323	ND	288	349	ND
P120%	ND	ND	128	ND	120	121	ND
P210%	ND	ND	122	ND	117	117	ND
IFNAIS	ND	ND	92 0,59	ND	98 0,6	93 0,97	100 0,63
ISEVR	ND	ND	111 0,53	ND	113 0,53	109 0,96	120 0,57
IVMAT	ND	ND	117 0,46	ND	118 0,46	111 0,89	132 0,56
Base ref			LIPF07		LIPF07	LIPF07	LIPF07
Morpho	ND	ND	96	ND	105	ND	112
ISU	ND	ND	111	ND	116	ND	130
IMOCR	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Base ref							
IABV	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Base ref							
IAB	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Base ref							
IQM	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Base ref							
T1-29	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
MH	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		+/+	ND	ND	ND	ND	ND

Performances
 Evaluation IBOVAL
 Pointage adulte Synthèse UPRA
 Contrôle individuel station
 Testage descendance AB QM
 Résultats analyses génétiques



Guide de lecture du certificat généalogique

How to read the pedigree certificate

Les index de valeur génétique édités sont des estimations de valeur génétique exprimés en écart à la base de référence (valeur 100). Les coefficients de détermination (CD) disponibles accompagnent ces index, et traduisent la précision de l'évaluation.

Abréviations et sigles utilisés / Short terms

PN : poids de naissance exprimé en kg / birthweight expressed in kg.

P120 & P210 : poids à âge type (PAT) à 120 et à 210 jours exprimés en kg (P210 = poids au sevrage) / weights at fixed age expressed in kg (120 & 210 days - P210 is weaning weight).

P120% et P210% : PAT exprimés en pourcentage des performances moyennes du troupeau pour la campagne de naissance de l'animal / 120W & 210W expressed as percentage of average herd records during individual's campaign of birth.

Indexation au sevrage IBOVAL / Evaluation on weaning records IBOVAL

IFNAIS : index facilité de naissance, prédicteur de l'aptitude à produire des veaux naissant facilement / calving ease index.

ISEVR : Index synthétique SEVRage, combinaison des effets directs au sevrage (IFNAIS, morphologie, croissance) / Overall weaning index, combination of direct effects at weaning (IFNAIS, morphology, growth).

IWMAT : Index de Valeur Maternelle, combinaison des effets directs et maternels évalués au sevrage / Overall maternal index, combination of direct and maternal effects estimated at weaning.

Base de référence : pour les index IFNAIS, ISEVR & IWMAT, LI.SF.XX : tous les veaux Limousins contrôlés en ferme de l'année XX-4 à l'année XX. La valeur moyenne de cette population pour chaque index est 100, l'écart-type d'index étant fixé par calcul à 8 points / reference base for IFNAIS, ISEVR & IWMAT : LI.SF.XX, gathers all calves recorded from the year XX-4 to XX. The average value of this group for each index is 100, standard deviation equals 8 pt.

Morphologie adulte / Adult morphology

Morpho : note globale morphologique adulte, exprimée en écart à 100 (valeur moyenne des génisses pointées au cours des 5 dernières années) / combined adult morphological score, expressed as deviation to 100 (average value of all heifers scored the last 5 years).

Synthèse IBOVAL - Morphologie adulte / IBOVAL-adult morphology combination

ISU : Index Synthétique de l'Unité française de sélection / Breeders' association synthesis index.

Evaluation individuelle en station / on-station individual performances

MOOCR : Index Morphologie Croissance / overall morphology-growth potential index.

LABV : Index Aptitudes Bouchères en Vif / overall beef abilities (live) index.

Evaluation sur descendance / progeny testing

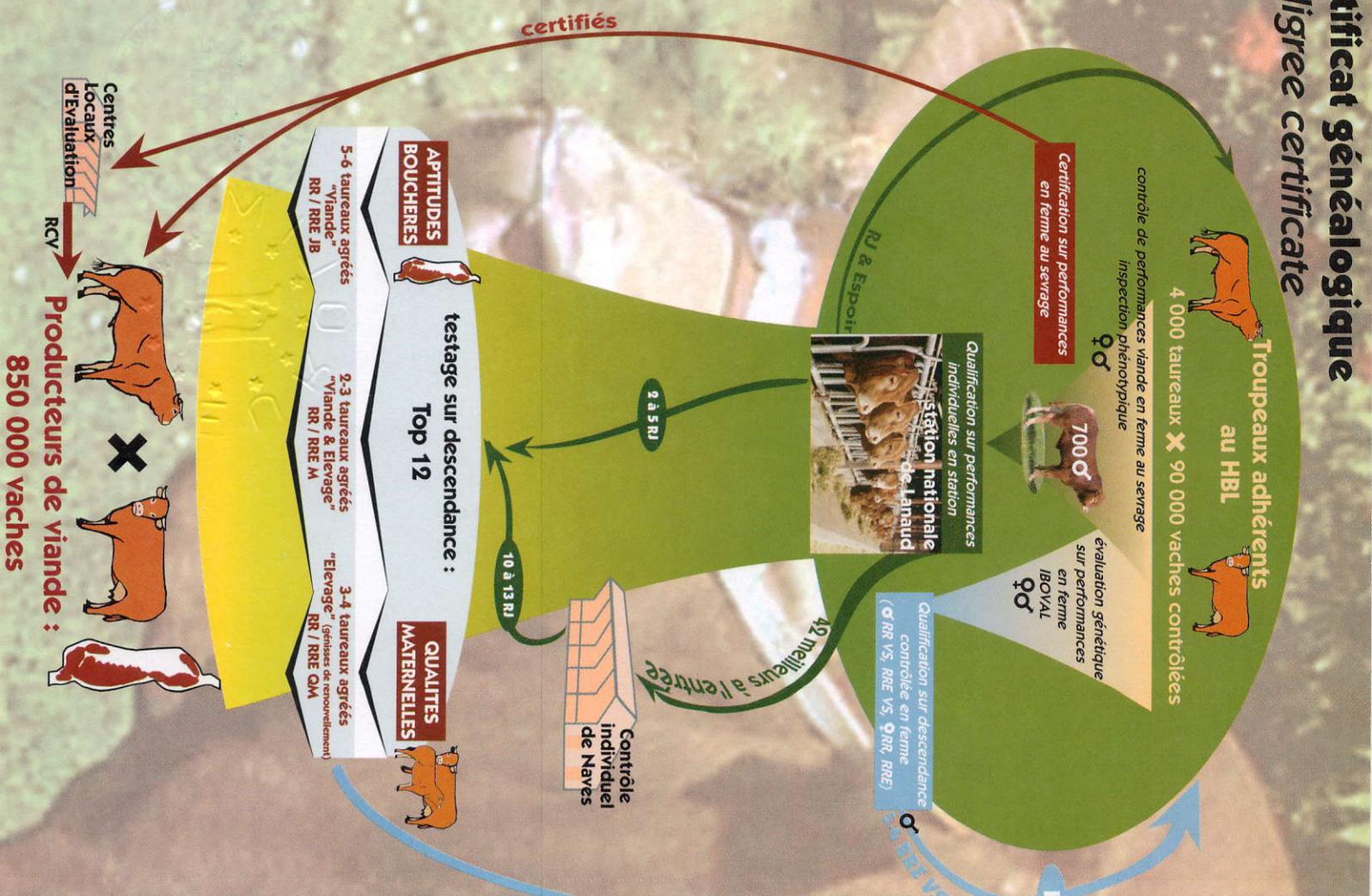
LAB : Index Aptitudes Bouchères (carcasse) / beef production index (progeny-testing on production of young bulls).

IGM : Index Qualités Maternelles / maternal qualities index (progeny-testing on production of replacement heifers).

Analyses chromosomiques et génotypiques / genetic analyses

T1-29 : statut vis-à-vis de la translocation robertsonienne 1/29 (NR : non porteur ; RO : porteur) / position for robertsonian translocation 1-29 (NR : non carrier; RO : carrier).

MH : statut vis-à-vis des mutations causales de l'hypertrophie musculaire (mh/mh : porteur homozygote ; mh/+ : porteur hétérozygote ; ++ : non porteur) / position regarding the deletions of myostatin gene responsible for muscular hypertrophy (mh/mh : homozygous carrier ; mh/+ : heterozygous carrier ; ++ : non carrier)



SELON LES TERMES DU CAHIER DES CHARGES NATIONAL
DEL'ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION EN SANTE ANIMALE

PASSEPORT DU BOVIN

599



N° 10824*01

N° DE TRAVAIL **3383** CODE PAYS **FR** N° NATIONAL **55 0091 3383** SEXE **M** TYPE RACIAL **Limousine** DATE DE NAISSANCE **17.01.2009**

N° D'EXPLOITATION DE NAISSANCE **FR 55 295 013** N° D'EXPLOITATION D'EDITION **FR 55 295 013** CODES TYPES RACIAUX DES PARENTS **34 34** DATE D'EDITION **19.01.09** N° NATIONAL DE LA MERE **FR 55 0043 1821**



Nom du bovin : ELEPHANT

En l'absence de l'attestation sanitaire ou du laissez-passer sanitaire
délivré par le Directeur des Services Vétérinaires,
ce bovin ne peut pas circuler

EMPLACEMENT RÉSERVÉ À L'APPPOSITION DE L'ATTESTATION
SANITAIRE OU DU LAISSEZ-PASSER SANITAIRE

Coller en A et B les extrémités de l'attestation sanitaire ou du laissez-passer sanitaire

EN CAS DE CHANGEMENT DE DETENTEUR
SANITAIRE N'EST VALABLE QU'AVEC L'
DU BOVIN ET LA SIGNATURE DE



EN CAS DE
SANITAIRE

aux Bovins Mâles

= perforation ja = Durchlöcherung
perforazione Ναι = Διάρθρωση

2^{ème} tranche
(demande ou octroi)

22/10/2009
108/134
5/27-30/46
1/17/183
360412 - V
LANAUD
STATION

CLINIQUE VETERINAIRE D'ARSONVAL
 Dr ANDREAU
 12 rue d'Arsonval
 87500 SLYREIX LA PERCHE
 Tél. 05.55.75.07.95 - 05.55.75.07.90
 N° ordre 11016

11/03/10
 Vaccin 1 bovin
 STV PUR 8

Introduction bovin
 87019800
 FR5500913383

CETTE ATTESTATION
 \ DATE DE SORTIE
 L'ELEVEUR

Signature: *[Signature]* 01/10/10

Exploitation: FR87019800 Date sortie: 05/10/2009 (N) Date entrée (cause) (N) 17/01/2009 Exploitation: FR55295013 Date sortie: 07/10/2009 (P) Date entrée (cause) (P) 07/10/2009

Mouvements de l'animal

Coller ici l'étiquette de mouvement
 (Contingent vétérinaire)
 Ou apposer le tampon n° 1

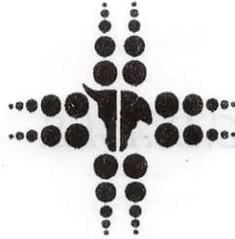
Signature: *[Signature]*
 Exploitation: RTV8 BOYLLIS
 ZILLVAC1

CERTIFICAT DE FILIATION GENETIQUE ETABLI PAR L'ETAT CIVIL BOVIN (ECB)

PÈRE NOM: Barthez N° NATIONAL: FR 19 3259 7162 CODE RACE: 34 RACE: Limousine	MÈRE NOM/N° DE TRAVAIL: Jlava/1821 N° NATIONAL: FR 55 0043 1821 CODE RACE: 34 RACE: Limousine	VEAU NOM/N° DE TRAVAIL: Elephant/3383 N° NATIONAL: FR 55 0091 3383 CODE RACE: 34 SEXE: M DATE DE NAISSANCE: 17.01.2009 TRANSPANTATION EMBRYONNAIRE: NON JUVEAU: 0 1 = OUI 0 = NON
		NAISSSEUR Mr MARTRES ANDRE FR 55295013 Date d'entrée (17/01/09)



(*) SELON LES TEXTES DE L'ASSOCIATION



ATTESTATION BVD / MD

Je, soussigné, Georges BIRON, Directeur de la Coopérative Départementale Agricole d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne, atteste, au vu des éléments portés à ma connaissance, que le bovin suivant :

N° travail	N° national	Sexe	Type racial	Date de naissance	N° Cheptel détenteur
3383	FR 5500913383	M	34	17/01/2009	87019800

satisfait au référentiel technique de garantie d'un animal non-IPI² Réf/BVD/01.

Une synthèse du référentiel Réf/BVD/01 figure au verso du présent certificat. La version intégrale est consultable sur demande auprès de la C.D.A.A.S. , 13 rue Auguste Comte 87280 LIMOGES.

La présente attestation est délivrée nominativement pour l'animal désigné ci-dessus dans le cadre d'une stricte application des dispositions du référentiel technique, et demeure valide durant toute la vie de ce bovin, sauf analyse ultérieure équivalente ne confirmant pas le statut de non-IPI.

Cette garantie ne s'applique pas à la virémie transitoire ni au(x) produit(s) à naître des femelles gestantes. Le niveau de garantie ainsi apporté par cette attestation est estimé à 99,9%.

Fait à Limoges, le 23/10/2009, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur
 COOPERATIVE DÉPARTEMENTALE
 AGRICOLE D'ACTION SANITAIRE
 DE LA HAUTE-VIENNE
 13, rue Auguste Comte
 CS 92092
 87070 LIMOGES - Tél. 05 55 04 64 00

1 à la date d'édition

2 IPI : Infecté Permanent Immunotolérant à l'égard du virus de la BVD/MD

Verdun le 21 septembre 2009

à

Cheptel FR55295013

M MARTRES ANDRE
FERME DE LAMERMONT

55250 LISLE EN BARROIS

ATTESTATION

Je soussigné, M. FOURES Laurent, Directeur du Groupe de Défense Sanitaire de Meuse, atteste que :

1°) Le cheptel bovin N° FR55295013 de M MARTRES ANDRE FERME DE LAMERMONT 55250 LISLE EN BARROIS bénéficie de la garantie conforme au « référentiel technique national d'une garantie de cheptel en matière de paratuberculose bovine » (Réf/PT/01 Rév B)

2°) Le(s) bovin(s) de ce cheptel identifié(s) comme suit :

N° travail	N° national	Sexe	Type racial	Date de naissance
1821	FR5500431821	F	34	14/05/2003
3383	FR5500913383	M	34	17/01/2009

ne font l'objet d'aucune mesure d'exclusion de cette garantie.

Une synthèse du référentiel Réf/BPT/01 Rév B figure au verso du présent certificat. La version intégrale est consultable sur demande auprès du Groupe de Défense Sanitaire de Meuse (Maison de l'Agriculture – Place Saint-Paul 55100 VERDUN).

La présente attestation est délivrée nominativement pour chaque élément du cheptel de l'éleveur dans le cadre d'une stricte application par ce dernier des dispositions du référentiel technique, et est consentie pour une durée de un mois.

Passé ce délai la présente attestation n'aura plus d'effet juridique, et, en conséquence, postérieurement à ce délai il conviendra de solliciter la délivrance d'une nouvelle attestation.

Fait à Verdun le 21 septembre 2009,
pour servir et valoir ce que de droit.

